

Société de Musique de La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 27
2300 La Chaux-de-Fonds
Suisse

Objet : Demande d'annulation de l'engagement du Quatuor Jerusalem en raison de ses liens présumés avec le gouvernement israélien

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous écrire aujourd'hui en tant que membre concerné de la communauté et mélomane attentif aux valeurs portées par les institutions culturelles. La Société de Musique de La Chaux-de-Fonds, dont la réputation n'est plus à faire grâce à une histoire prestigieuse de 130 ans et une programmation alliant excellence artistique et diversité, a toujours été un modèle d'intégrité et d'engagement pour la paix et le dialogue à travers les arts.

C'est pourquoi je souhaite exprimer ma profonde préoccupation concernant la programmation prévue du Quatuor Jerusalem lors de votre saison 2025-2026, notamment dans le cadre du concert avec la pianiste Elisabeth Leonskaja. En effet, ce quatuor entretient des liens documentés avec le gouvernement israélien, dont les actions militaires actuelles à Gaza ont été qualifiées de génocidaires par plusieurs organisations internationales, y compris la Cour internationale de justice et des experts des Nations Unies.

Bien que je reconnaisse pleinement la qualité artistique incontestable du Quatuor Jerusalem, leur association institutionnelle avec un État accusé de violations massives des droits de l'homme pose un problème éthique majeur. Votre institution, qui a toujours défendu des valeurs humanistes et promu une culture de paix à travers des projets transfrontaliers et inclusifs, risque involontairement de normaliser ou de légitimer des actions contraires à ces principes fondamentaux.

De plus, la Société de Musique de La Chaux-de-Fonds entretient des partenariats avec des médias publics comme la RTS, qui mettent en avant leur engagement pour la relève musicale et la diversité culturelle. Maintenir ce concert pourrait compromettre la cohérence de ces valeurs et affecter votre image auprès d'un public sensible aux enjeux de justice globale.

Je vous propose donc :

1. D'annuler ou de remplacer le concert du Quatuor Jerusalem par un autre ensemble de talent équivalent, sans liens politiques controversés.
2. D'ouvrir un dialogue public sur la déontologie dans le choix des artistes, en organisant par exemple une table ronde impliquant des associations de défense des droits humains.
3. De renforcer votre charte éthique pour clarifier les critères de sélection des artistes, en y intégrant une dimension de respect du droit international et des droits humains.

Votre institution, qui a su attirer les plus grands noms de la musique classique tout en restant ancrée dans des valeurs progressistes, a l'opportunité de montrer l'exemple en alignant pleinement sa programmation sur ses principes. Un geste fort en ce sens serait salué par de nombreux mélomanes et citoyens engagés.

Je reste à votre disposition pour discuter de cette question et vous remercie de l'attention portée à cette demande. Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les plus respectueuses.